



## CANDIDATURE

**Examen des dossiers et auditions par un jury composé d'enseignants et de professionnels.**

Le choix des candidats tiendra compte des critères tels que : la connaissance et les expériences du milieu ludique ; les pratiques du candidat (professionnelles ; bénévoles, personnelles) ; la culture générale et le niveau d'information et d'ouverture ; le niveau d'anticipation dans un projet professionnel lié à la formation.

### LE COÛT DE L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Les tarifs de la formation (prise en charge employeur, demandeur d'emploi, CPF, ...) sont disponibles sur demande. Vous pouvez solliciter un devis et un planning prévisionnel, auprès du secrétariat de la Formation continue.

### MODALITÉS DE SÉLECTION

Information sur le site de l'IUT :

[www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/etre-candidat/](http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/etre-candidat/)

Attention aux dates limites de téléchargement et de dépôt.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'IUT.

[www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr](http://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr)

candidature, apprentissage, modalités de sélection, formation initiale, formation continue, formation en alternance, coût de la formation, organisation et contenu de la formation, journée «portes ouvertes», actualités...

**IUT Bordeaux Montaigne**

Carrières sociales/Isiat

1 rue Jacques Ellul

33080 Bordeaux cedex - tél. 05 57 12 20 44

**Secrétariat Formation continue**

tél. 05 57 12 21 47

[carrieres-sociales-isiat@iut.u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:carrieres-sociales-isiat@iut.u-bordeaux-montaigne.fr)

Formation continue uniquement

## Médiation par le jeu et gestion de ludothèque

LICENCE PROFESSIONNELLE

## Gestion et animation de ludothèque

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Ces formations s'adressent à des personnes ayant pour projet professionnel de devenir ludothécaires et médiateurs du jeu et du jouet capables de créer, animer, diriger et gérer des ludothèques, des projets ou des espaces et structures socio-culturelles dédiés au jeu, dans les secteurs privé ou public.

## INSERTION

Ludothécaires ;  
Directeur.trice de ludothèque  
ou Adjoint.e de direction ;  
Médiateur.trice socio-  
culturel.le  
Statuts : contractuel.le  
ou titulaire dans des  
collectivités territoriales  
ou dans le secteur privé.

## PUBLICS

Ces formations sont accessibles en formation continue uniquement. Elles s'adressent à des salarié.es en formation permanente ou à des personnes en reconversion professionnelle ou en apprentissage. Selon le diplôme visé, le niveau requis pour le DU est le Bac et 3 années d'expérience en ludothèque, ou pour la LP un bac+2 avec de l'expérience en ludothèque, ou un accès par la VAP (décret du 23 août 1985).

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La licence Professionnelle Médiation par le jeu et gestion de ludothèque a pour objectif de former des cadres intermédiaires capables de participer à la conception, l'organisation, la gestion et la direction de ludothèques ou de projets de médiation sociale ou culturelle par le jeu. Ces professionnels interviennent dans différents territoires et développent des partenariats avec différentes institutions (collectivités locales, établissements scolaires, centres sociaux, EHPAD, établissements spécialisés, hospitaliers, bar à jeux, etc.).

Le DU Gestion et animation de ludothèque a pour objectif de former des ludothécaires spécialistes du jeu, des jouets, du cadre ludique et des situations de jeu, capables de participer à l'animation de ludothèques, à la gestion voire la création de ludothèques ou de projets socioculturels dédiés au jeu. Les ludothécaires s'adressent à des publics diversifiés : familles, petits enfants, enfants et adolescents, adultes, séniors, personnes en situation de handicap, personnes vulnérables, professionnels de la petite enfance.

## ORGANISATION

Le cursus universitaire de la Licence professionnelle se déroule sur 12 mois de septembre à septembre, soit 17 semaines de regroupements (600 heures), en alternance avec 550 heures de stage.

Le cursus universitaire du Diplôme universitaire se déroule sur 10 mois de septembre à juin, soit 10 semaines de regroupements (350 heures), en alternance avec 350 heures de stage.

Lors des semaines de regroupement le créneau du vendredi après-midi est libéré en remplaçant les 3 heures correspondantes par une soirée jeux qui se tiendra un jour de la semaine hormis le vendredi. Celle-ci faisant partie à part entière des formations.

## CONTENU

**Les deux formations sont composées de 5 unités d'enseignement dont les contenus sont dispensés lors de 10 semaines de regroupement des LP et des DU. La LP renforce les contenus des ECUE 12, 21 et 32 et intègre l'ECUE 52 relatif aux projets tuteurés afin de terminer la formation avec 7 semaines complémentaires.**

### UE1 Diagnostiquer l'environnement institutionnel et politique d'une ludothèque

ECUE 11 : Identité et typologie des ludothèques  
ECUE 12 : La ludothèque acteur de son territoire **(LP renforcé)**  
ECUE 13 : Partenaires institutionnels et associatifs

### UE2 Intervenir en fonction des spécificités du champ d'intervention des ludothèques

ECUE 21 : Méthodes d'observation, d'animation, de médiation **(LP renforcé)**  
ECUE 22 : Jeux et joueurs  
ECUE 23 : Culture ludique, connaissance des jeux et jouets  
ECUE 24 : Transmission de la règle et situation de jouer

### UE3 Concevoir et conduire un projet collectif de ludothèque

ECUE 31 : Gestion d'une ludothèque, comptabilité  
ECUE 32 : Dynamique de groupe et management d'équipe **(LP renforcé)**  
ECUE 33 : Politique d'acquisition, référencement et aménagement des espaces  
ECUE 34 : Forum professionnel

### UE4 Conduire une démarche réflexive et évaluative

ECUE 41 : Méthodologie de la recherche  
ECUE 42 : Analyse de pratiques

### UE5 Mise en situation professionnelle

ECUE 51 : Stage, mémoire  
ECUE 52 : Projet tuteurés **(LP uniquement)**